



Le monde du sacré

Le nombre des dieux romains ne cesse d'augmenter au fil des siècles. Une fois les divinités étrusques et grecques assimilées, celles d'Asie Mineure ou d'Égypte viennent enrichir le panthéon romain. Vénérés par les Romains, les dieux sont présents à chaque moment de leur vie. Certains sont plus puissants que d'autres, mais chacun possède des attributions particulières. Ils sont tous peints ou sculptés sous une forme humaine.

Les Gallo-Romains polythéistes

« Tout le peuple gaulois est très religieux », observait Jules César. Comme presque tous les peuples de l'Antiquité, ils adoraient un grand nombre de dieux. Ils prêtaient à ces divinités l'apparence et le caractère des hommes. Tolérants, ils vénéraient à la fois des dieux gaulois déjà honorés avant la conquête, des divinités romaines imposées par les vainqueurs et même des dieux venus d'Orient. Etre religieux consistait surtout à respecter les divinités et à accomplir scrupuleusement les rites sur les autels dressés près des temples. Au milieu du II^e siècle apparut en Gaule une nouvelle religion venue d'Orient, le christianisme.

Deux formes de cultes

La religion romaine a deux formes de cultes, l'un officiel, dans les temples de la cité et les lieux publics, l'autre privé dans la maison. Les activités du Romain se déroulent sous le regard des dieux : les assemblées du peuple, les réunions politiques, les cérémonies, tout commence par un sacrifice pour voir si les divinités sont en harmonie avec la communauté des hommes.

Le laraire, un autel privé

C'est auprès de ce petit autel dressé dans la pièce principale de la maison que chaque famille honorait les dieux protecteurs du foyer (*Lares, Pénates et Mânes*) par des offrandes de fleurs et de fruits. Les Lares veillaient sur la maison, les Pénates sur la nourriture et la boisson, les Mânes sur les esprits des ancêtres.



Dans les maisons romaines, un lieu sacré, appelé un laraire, est consacré aux 3 dieux (Jupiter, Junon, Minerve) et au génie protecteur (le serpent).

Honorer les dieux

Faire un sacrifice c'est tuer un animal en l'honneur d'un dieu pour lui demander une faveur ou le remercier d'un bienfait. Près de l'autel, un homme, le *victimaire*, va assommer un bœuf avec un maillet. A chaque cérémonie religieuse on faisait un sacrifice : on pouvait tuer aussi un porc, un mouton ou une volaille ou offrir simplement des fruits, du vin ou de l'encens.

NOTIONS

Polythéiste : qui croient en plusieurs dieux.

Le fanum, fana : petite temple gallo-romain de tradition indigène. Plan concentrique, carré ou circulaire, constitué d'une cella centrale fermée entourée d'une galerie.

La cella, cellae : partie close du temple, généralement de forme rectangulaire, parfois ronde. Elle s'ouvre sur l'avant du temple par une porte à deux battants. Elle abrite la statue de la divinité à laquelle le temple est consacré. Seuls les prêtres y ont accès.

Basilique : Dans l'Antiquité, bâtiment couvert lieu de réunion civil ouvert au public. Aujourd'hui, d'un point de vue architectural, le terme désigne une église. Si elle est construite sur un plan similaire à celui des basiliques romaines on parle de plan basilical.

Post mortem : locution latine signifiant après la mort.

Le dieu Mercure

Protecteur des voyageurs, des commerçants et des voleurs, Mercure appartenait au panthéon romain mais il était le dieu le plus honoré en Gaule. Représenté comme un jeune homme à demi-nu, avec sur la tête deux petites ailes qui semblent sorties de sa chevelure. Il tient à la main une bourse bien remplie.



Statue de Jupiter, roi des dieux romains, accompagnée de l'aigle emblème impériale

Le temple d'Autun

Le *fanum** était un temple fait de deux bâtiments carrés emboîtés l'un dans l'autre. On en a recensé plus de 800 en Gaule. De celui d'Autun ne reste que la *cella**, carré central haut de 24 m.

La maison carrée de Nîmes

Son nom vient de l'expression « carré long », utilisée jadis pour désigner un rectangle. Construit sur le forum et consacré au culte des empereurs, c'est le temple le mieux conservé de tout l'Empire Romain.

Sanctuaire de Tintignac à Naves

Un sanctuaire gaulois composé d'une aire sacrée délimitée par des fossés et d'une palissade fut repris par un ensemble monumental religieux gallo-romain.

A la période gallo-romaines, deux *fana* s'implantent sur les vestiges du sanctuaire gaulois. Ils évolueront en un grand et luxueux édifice doté de deux *cellae*. Au milieu du II^e siècle, trois autres bâtiments sont ajoutés : un bâtiment en hémicycle, unique par sa morphologie et ses dimensions, un théâtre et d'un autre édifice appelé au XIX^e siècle « tribunal » à deux basiliques.

Les premiers chrétiens

Plusieurs cultes venus d'Orient ont ouvert la voie au christianisme. Les notions de rédemption, de fraternité et de salut, la tendance au monothéisme – la croyance en un dieu unique – favorisèrent l'essor d'une nouvelle religion apparue en Palestine sous l'empereur Tibère. Après la persécution de ses adeptes à Lyon en 177, le christianisme se développa et s'enracina en Gaule au III^e et IV^e siècle.

Post Mortem

Le rite de la crémation était majoritaire jusqu'au II^e siècle à Lugdunum. Le lit funéraire où était posé le corps du défunt et de nombreux objets, dont la plupart sont de la nourriture et des boissons, rappelait le rite du banquet funéraire. A l'époque romaine, le banquet se déroulait au pied du buchet le jour de son enterrement en hommage au défunt et aux dieux.

Au IV^e siècle, la crémation est abandonnée. Les défunts sont inhumés dans des fosses dans des cercueils en bois ou des sarcophages de pierre. Les stèles comportaient des épitaphes - oraisons funèbres - qui célèbrent ou simplement désignent la personne qui est ensevelie.